

Bilan touristique provisoire 2023

Données disponibles à la mi-novembre 2023



LOIR-ET-CHER



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

Fréquentation des principaux sites de visite

Méthodologie

Localisation des sites de visite ayant répondu à l'enquête



L'enquête de fréquentation, réalisée chaque mois auprès des principaux sites touristiques du Loir-et-Cher, par le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire, l'Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires, permet d'apporter un premier élément d'éclairage sur le bilan touristique de l'année.

Cette analyse a été réalisée sur 11 prestataires ayant communiqué le nombre mensuel d'entrées depuis janvier 2018 : 7 sites et monuments historiques, 1 musée et 3 sites de dégustation. Ensemble, ils totalisent environ 36 % des entrées comptabilisées dans le département en 2019.

Précisons que le Château de Cheverny et le ZooParc de Beauval n'ont pas souhaité communiquer leur fréquentation.

D'après source : Enquête mensuelle Observatoire/ADT/CRT

Un bilan provisoire largement positif pour les principaux sites de visite du département

Evolution (en cumul de janvier à octobre par rapport à la même période)

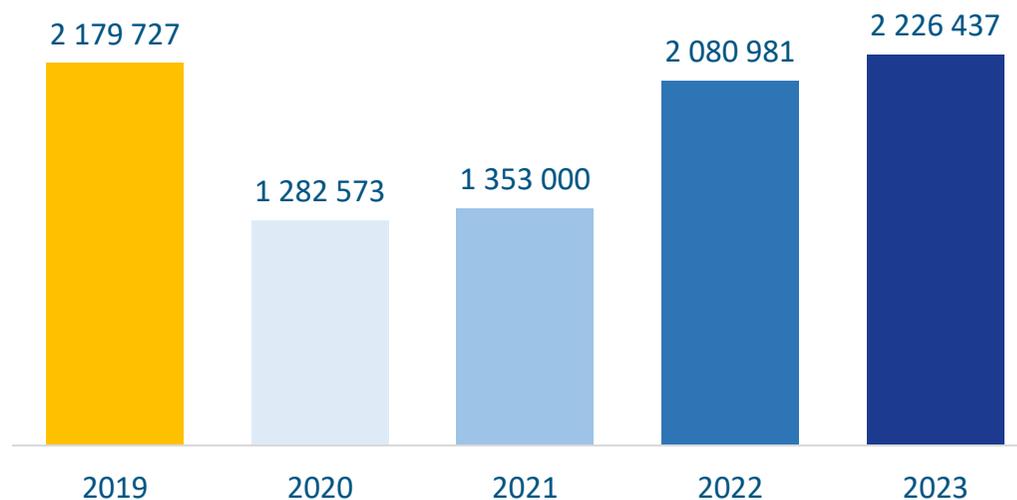
Evolution 23/22 **+ 7 %**

Evolution 23/19 **+ 2,1 %**

Le nombre d'entrées cumulé **des 10 mois d'activité est en hausse de 7 %.**

Il dépasse celui enregistré en 2019.

Evolution des entrées des principaux sites de visite du département
(en cumul de janvier à octobre)



D'après source : Enquête mensuelle Observatoire/ADT/CRT – Panel de 11 sites

Bilan à fin octobre : certaines locomotives du département affichent des fréquentations record



domaine national de Chambord

Evolution 23/22

↑ + 10,3 %

Evolution 23/19

↑ + 1,4 %



DOMAINE
DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

↑ + 0,5 %

↑ + 0,6 %



Château Royal
de Blois

↑ + 6,7 %

↑ + 1,3 %



↑ + 15,7 %

↑ + 7 %

D'après source : Enquête Observatoire/ADT/CRT



LOIR-ET-CHER

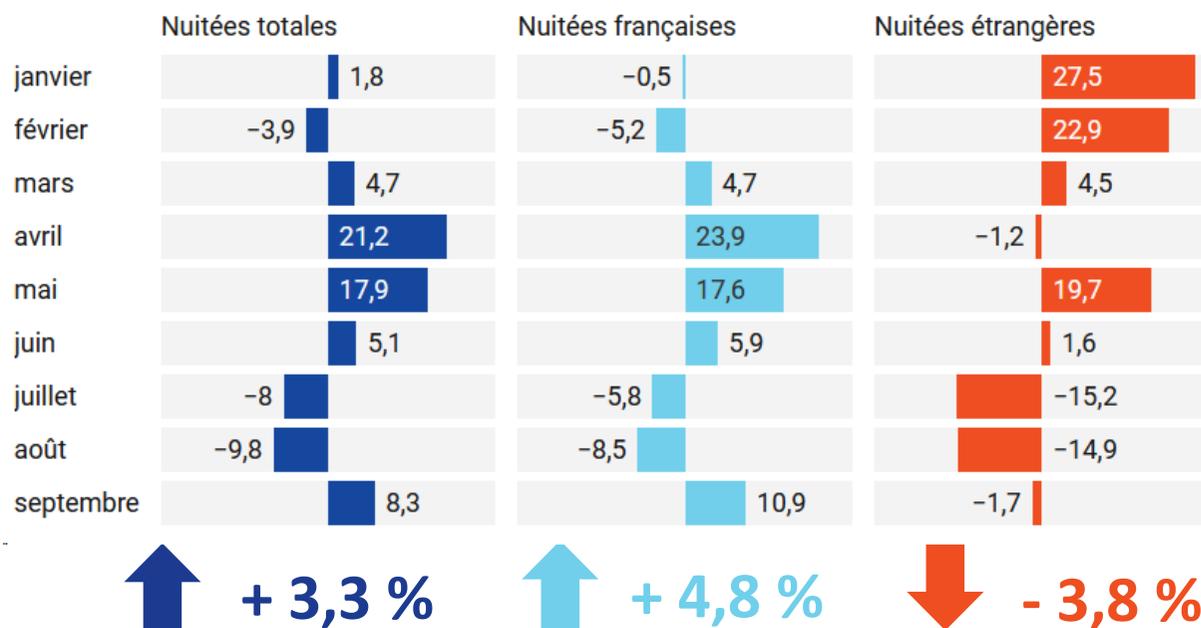


OBSERVATOIRE
DES TERRITOIRES
ET DES TERRITOIRES

Fréquentation des hébergements touristiques

La fréquentation des hôtels du département est en hausse grâce à la clientèle française

Evolution comparée du nombre de nuitées mensuelles dans les hôtels du Loir-et-Cher par rapport à 2022 (en %)



Evolution des nuitées de janvier à fin septembre par rapport à 2022

778 180 nuitées

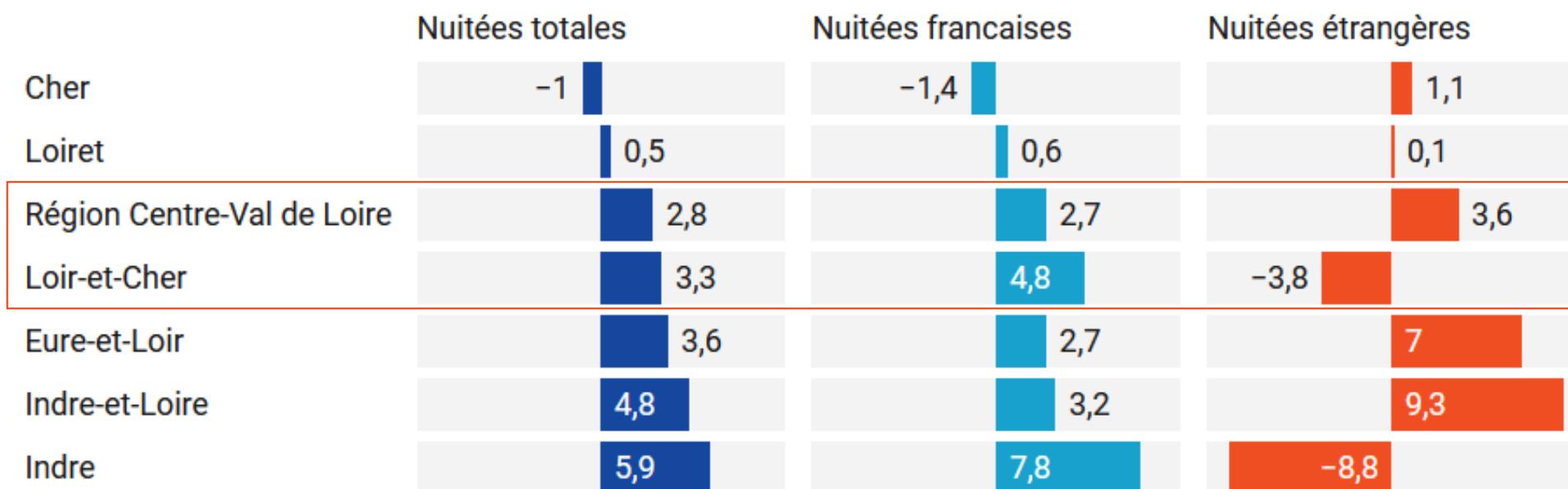
(cumul de janvier à fin septembre)

↑ + 3,3 %
en un an

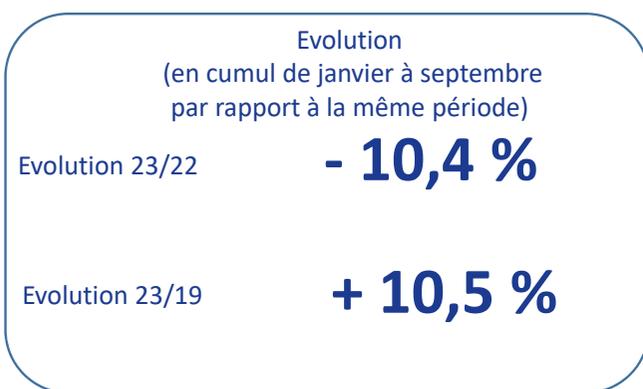
Les nuitées françaises sont en hausse de 4,8 % et compensent le recul des nuitées étrangères.

La progression du nombre des nuitées est supérieure à l'évolution régionale

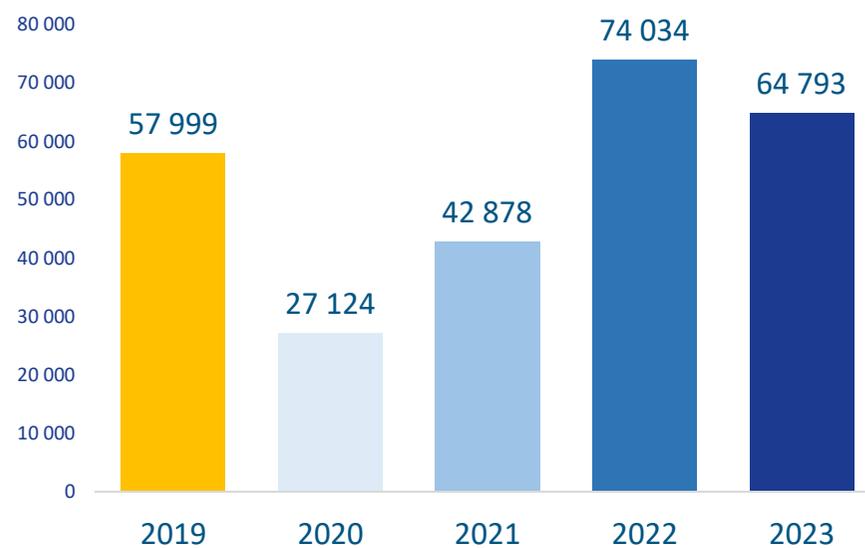
Evolution comparée du nombre de nuitées dans les hôtels en cumul de janvier à septembre 2023 par rapport à la même période de 2022



Après une année 2022 exceptionnelle, les structures labellisées Gîtes de France affichent un bilan en retrait pour les 9 premiers mois de l'année



Evolution des nuitées des gîtes ruraux et chambres d'hôtes effectuées via le service de réservation des Gîtes de France en cumul de janvier à fin septembre

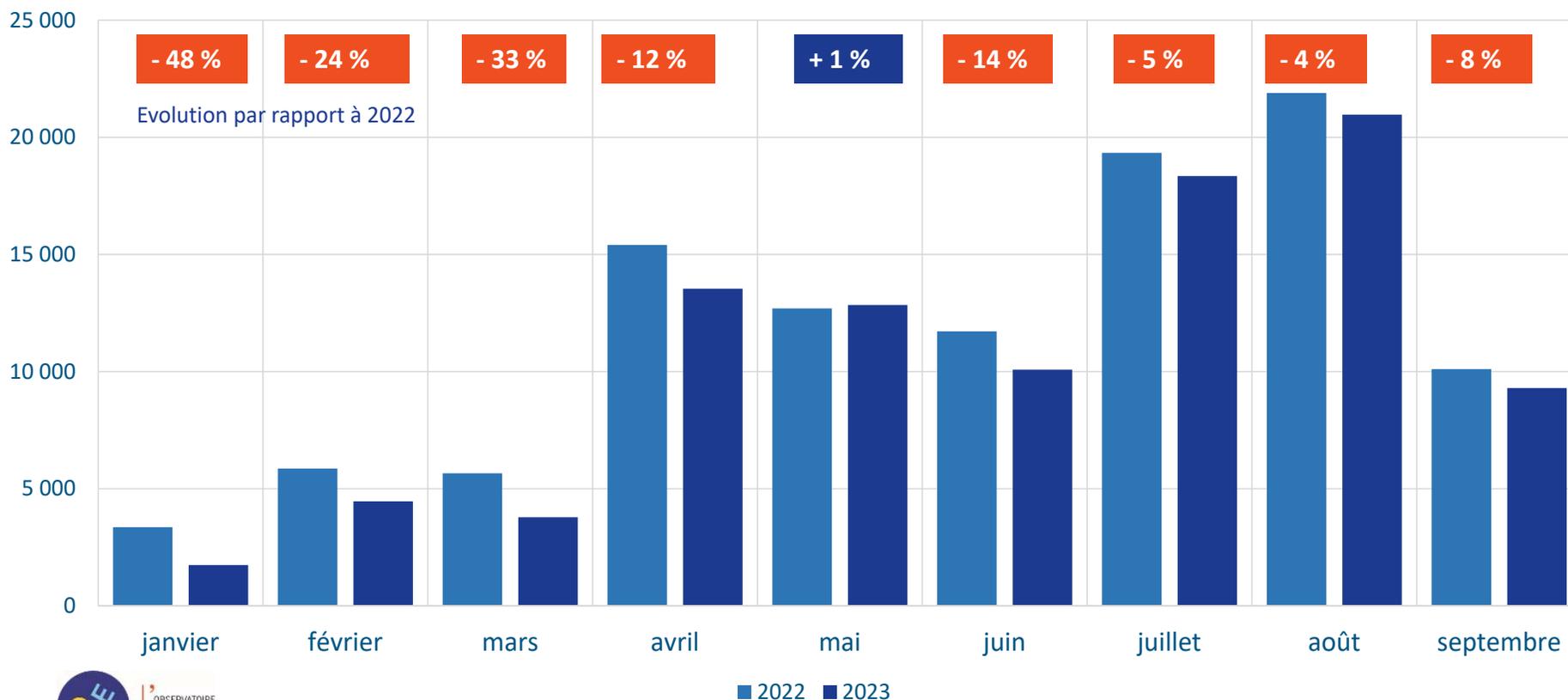


La fréquentation des hébergements du réseau demeure néanmoins bien supérieure à son niveau d'avant-crise.

D'après source : Relais des Gîtes de France

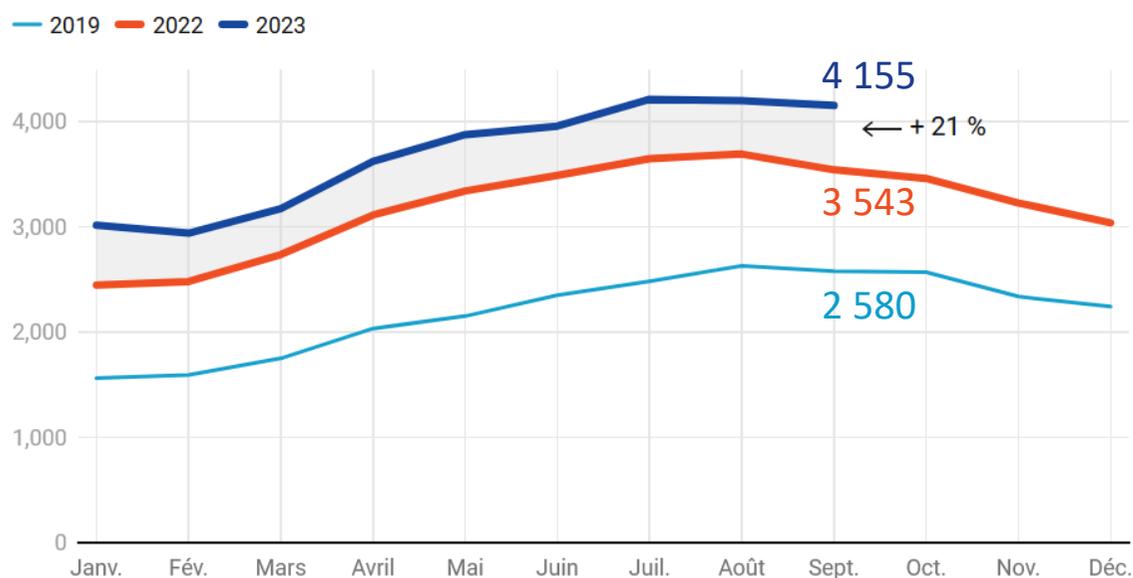
Seul le mois de mai enregistre une progression par rapport à 2022

Nuitées mensuelles des gîtes ruraux et chambres d'hôtes effectuées via le service de réservation des Gîtes de France



Une offre de logements locatifs toujours en forte croissance

Nombre de logements entiers disponibles
sur les plateformes locatives en Loir-et-Cher



Septembre 2023/septembre 2022 **+ 21 %**

(Centre – Val de Loire :
+ 19 %)

Septembre 2023/septembre 2019 **+ 61 %**

Un parc multiplié par 1,6 depuis 2019.

Source : AIRDNA

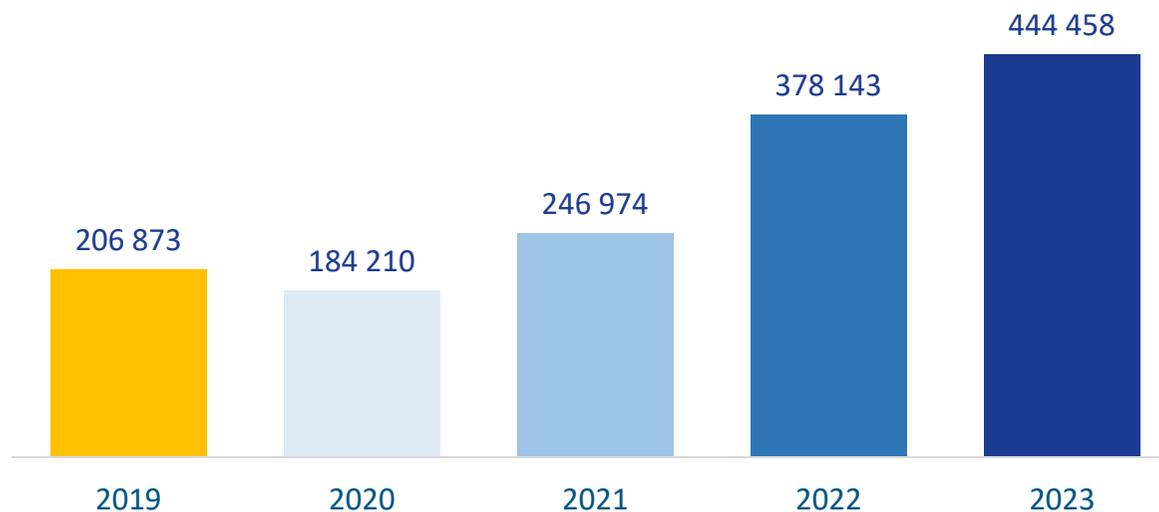
... qui génère une hausse des nuits réservées

Nuits réservées* (en cumul de janvier à septembre) dans les logements entiers présents sur les plateformes locatives en Loir-et-Cher

Evolution (en cumul de janvier à septembre par rapport à la même période)

Evolution 23/22 **+ 18 %**

Evolution 23/19 **+ 115 %**



Un nombre de nuits réservées multiplié par 2,1 par rapport à la même période de 2019.

Source : AIRDNA

Nuits réservées = nombre de nuits louées par des visiteurs sans distinction du nombre d'occupants. Ainsi, par exemple, 2 nuits réservées pour 2 personnes impliquent un décompte de 2 nuits. Le nombre d'occupants par nuit réservée n'étant pas connu, il n'est pas possible de déterminer un nombre de nuitées (qui serait ici de 2 pers*2 nuits = 4 nuitées)

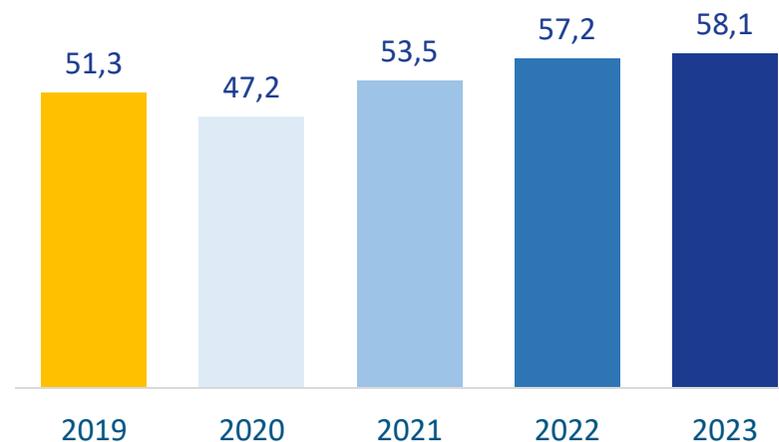
Un taux d'occupation proche de 2022

Evolution (en cumul de janvier à septembre
par rapport à la même période)

Evolution 23/22 **+ 0,9 point**

Evolution 23/19 **+ 6,8 points**

Taux d'occupation (en %) en cumul de janvier à septembre
des logements entiers présents
sur les plateformes locatives en Loir-et-Cher



Source : AIRDNA